

Questionnaire « le commissaire aux comptes et la continuité d'exploitation »

210706

Questions :

- Comment aborder les difficultés d'exploitations par rapport aux risques d'exploitation dans un contexte de crise ?

Le contexte de crise étant ici le Covid-19.

Les 3 indicateurs fondamentaux des difficultés d'exploitation pour les entreprises sont : la situation de trésorerie, le chiffre d'affaires et la rentabilité,

La revue analytique des comptes annuels voire semestriels en cas d'interim me permet de me rendre compte de la dégradation de ces indicateurs.

Des situations périodiques mensuelles et des budgets permettent de réagir plus rapidement en cas de dégradation importante.

Les remèdes pour améliorer la trésorerie à court terme : baisser les stocks, raccourcir le délai de règlement clients, augmenter les délais de règlement fournisseurs.

Les remèdes pour améliorer le chiffre d'affaires : augmenter les prix, acheter du chiffre d'affaires supplémentaire, augmenter les volumes, trouver du chiffre d'affaires dans des services complémentaires...

Les remèdes pour améliorer la rentabilité : trouver des fournisseurs moins chers, améliorer la productivité du personnel, automatiser la production, acheter en centrale d'achats, trouver des circuits de distribution meilleurs marchés (vente directe sur le net)...

- Quels sont vos contrôles particuliers pour détecter les risques relatifs à la continuité d'exploitation ?

La revue analytiques des comptes, les situations périodiques, les budgets périodiques.

- Quels changements ont eu lieu dans votre manière de mettre en œuvre votre mission et vos contrôles suite au Covid-19 ? (dans votre appréciation de la continuité d'exploitation d'une entité)

Pas de changements.

- Qu'avez-vous mis en place à l'annonce du premier confinement ?

Rien de plus que ce qui était déjà en place depuis de nombreuses années.

- Avez-vous des exemples de faits pouvant compromettre la continuité d'exploitation suite à la crise sanitaire dans vos mandats ?

Oui j'ai des restaurants , des agences événementielles, des night-clubs... qui sont totalement fermés.

- Ces faits ont-ils été des risques avérés ayant une incidence sur la continuité d'exploitation?

Oui bien sûr mais les aides de l'État et les économies antérieures leur ont permis à ce stade de surmonter l'épreuve .

- Combien avez-vous de mandats et quels sont leurs activités ?

30 mandats : Etablissements hospitaliers, SSII, Marchands de biens, Organismes de formation continue, Restaurant, Société de nettoyage industriel, Agence de voyage, Association de franc-maçon, Installation de cuisines de collectivités...

- Quels sont les secteurs d'activités les plus touchés dans vos mandats ? Avez-vous des exemples concrets ?

Aucuns

- Pouvez-vous faire un point sur « l'état de santé global » des sociétés dont vous êtes le commissaire aux comptes ?

Satisfaisant à très satisfaisant.

- Avez-vous refusé de certifier des comptes ou émis des réserves ?

Non.

- Avez-vous mis en place des procédures d'alerte ? Pourquoi ?

Non car la continuité de l'exploitation n'était pas compromise.

- Quel est votre ressenti sur les exercices prochains avec l'arrêt des aides de l'Etat ?

L'outil de production est toujours en état, il redémarrera dès le redémarrage de l'activité